

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla

Conseil Pédagogique
de l'Université

www.univ-ouargla.dz



جامعة قاصدي مرباح ورقلة

المجلس البيداغوجي
للجامعة

www.univ-ouargla.dz

Réf. n° : 04/CPU/UKMO/2016

Ouargla, le 24 janvier 2016

PV DE REUNION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITE 24/01/2016

L'an deux mil seize et le vint quatre du mois de janvier à 09: 00', s'est tenue la réunion du Conseil Pédagogique de l'Université au siège du rectorat, sous la présidence de M. le Recteur de l'Université Kasdi Merbah Ouargla, le Pr. Ahmed Boutarfaïa, qui a souhaité la bienvenue à tous les responsables présents en les remerciant d'avoir répondu à l'invitation et rappelant les points inscrits à l'ordre du jour et qui portent sur :

- ✓ Point de situation pédagogique ;
- ✓ Formation doctorale ;
- ✓ Gestion des ressources humaines;
- ✓ Formation résidentielle et recherche scientifique;
- ✓ Divers.

1-Pédagogie.

En abordant le volet pédagogie M. le recteur a tenu à remercier l'ensemble du staff pédagogique pour avoir mené à bien le premier semestre, ce qui prouve d'une bonne maîtrise des actions à caractère pédagogique avant d'accorder la parole successivement aux :

Vice-recteur chargé de la pédagogie :

La tenue de ce conseil coïncide avec le démarrage du semestre 2 de l'année universitaire 2015/2016 et devra prendre fin à la date du 15/05/2016 (soit 15 semaines pleines)

En termes de progression pédagogique, aucune perturbation n'a été soulevée lors du semestre 1, alors que les examens se sont déroulés dans des conditions tout à fait ordinaires.

L'opération assainissement des étudiants retardataires (ayant dépassé les délais qui leur sont impartis) doit être opérée en fonction de ce que prévoit le cadre réglementaire : articles 34 et 35 de l'arrêté ministériel N°712 du 03 novembre 2011

Par ailleurs il a été porté à la connaissance des présents que pour l'année universitaire 2016/2017 aucune nouvelle habilitation, en licence et master, ne sera opérée. Un gel est ponctué et ce, dans la perspective d'entreprendre la mise en conformité des masters prochainement. Une action anticipée en guise d'étape d'évaluation des 94 masters habilités dont une synthèse a donné lieu à des révisions de certaines offres en SNV.

Doyens de facultés et directeurs d'instituts.

Respectivement se sont intervenus les responsables à la tête des différentes entités dont les interventions se sont résumées en l'établissement d'un bilan d'étape (semestre 1) et qui, à leur unanimité ont manifesté satisfaction en termes de progression pédagogique et d'organisation des examens du premier semestre. Seule interrogation fut soulevée par le doyen de la faculté des HERSTU, quant à la prise en charge des sorties pédagogiques pour les étudiants STU appelés à les réaliser en fonction des programmes officiels. M. le recteur a rétorqué que toute indemnisation ne peut être ponctuée rien qu'à travers ce que prévoit la réglementation en vigueur.

2/- Formation doctorale

✓ *Doctoriales* : A l'instar de l'année écoulée, la tenue de la première session (janvier 2016) est une opportunité permettant de suivre de près les thésards. La progression du thésard outre du respect des délais de réalisation et de soutenance de thèses doivent être en parfaite concordance avec le cadre réglementaire (charte de thèse) au moment où les CFD doivent assumer pleinement leur mission. Nous relevons seulement 3 thèses soutenues sur les 102 arrivants aux délais. Par ailleurs, en termes d'organisation les réinscriptions doivent être opérées systématiquement au mois de septembre de chaque année universitaire.

✓ *Offres de 3^{ème} cycle* : Les dossiers de nouvelles habilitations et ceux ayant trait aux reconductions doivent élaborés dans les délais impartis ; que chaque département de l'université doit impérativement avoir des formations diversifiées en troisième cycle. A cet effet, il a été vivement recommandé qu'une offre en hydrocarbures devra voir le jour afin de répondre à la stratégie de l'établissement.

✓ *Habilitations doctorale et universitaires* : Préparation et soumission de dossiers à travers des filières qui, désormais remplissent les conditions exigées, notamment en matière d'encadrement de rang magistral. Ce sont respectivement les filières de Français, d'Anglais, d'Informatique, d'Electronique, de Génie Mécanique et d'Hydraulique et Génie Civil.

3/- Gestion des ressources humaines.

✓ *Demandes de mutations* : Au nombre de 20 demandes qui ont été introduites pour la seule année 2015.

Véritablement, il s'agit d'un phénomène qui a fini par devenir un spectre endémique en chaque fin et début d'année universitaire malgré le caractère national que revêt l'opération de recrutement. La promotion, voire même le développement de notre établissement passent inévitablement par la stabilité de son encadrement sur place.

Le passage éphémère d'enseignants au sein de l'université se répercute négativement sur cette dernière à différents plans :

- au plan pédagogique : *encadrement de qualité, ouverture de nouvelles habilitations en termes d'offres de formations (1^{er}, 2nd et de 3^{ème} cycles) ;*
- au plan de l'organisation et couverture de formation doctorale et post-doctorale : *habilitations de doctorat es-Sciences et Habilitation universitaire ;*
- au plan recherche scientifique : *ouverture de nouvelles entités de recherche : laboratoires et unités de recherche spécialisés, montage et pilotage de projets de recherche aussi bien au niveau national qu'international;*
- au plan de valorisation de la recherche : *innovations et brevets...etc.*
- au plan de la production scientifique : *parution de publications dans des périodiques de renommée établie ;*
- au plan de renforcement de l'encadrement sur place : *mise en place d'équipes spécialisées ;*
- au plan relations extérieures : *épanouissement de l'université sur l'international et sur son environnement, ouverture secteur socio-économique, ponctuer des formations à la carte, entériner des conventions cadres ;*
- au plan de développement régional : *mise en évidence de véritables pôles d'excellence en fonction de la vocation régionale en réponse aux attentes de la tutelle.*

Ils sont autant d'éléments à considérer dans le développement de l'université. A titre illustratif mon établissement recèle en son sein à peine 15% du total de ses enseignants qui sont de rang magistral. Un sacré déficit est relevé au moment où le besoin en encadrement de niveau de plus en plus élevé et de compétences de plus en plus confirmées est une nécessité impérieuse.

Nous estimons que résoudre un problème individuel (à majorité prétextant des cas sociaux) ou celui d'un autre établissement demandeur pour plonger l'établissement d'origine dans un autre problème n'est pas la solution adéquate au moment où les efforts déployés par les pouvoirs publics

convergent vers un seul et unique but, celui de propulser au devant de la scène l'université Algérienne.

Devant pareille situation, il a été décidé qu'aucune suite favorable ne peut être accordée aux enseignants demandeurs de mutations envers d'autres établissements.

✓ *Recrutement pour 2016.* 6 postes seulement pour les enseignants et 8 pour les ATS sont à considérer et ce des suites des restrictions budgétaires, à l'instar des autres secteurs, s'est fait ressentir et nous sommes interpellés quant à la rationalisation des dépenses. Des efforts notables ont été déployés en matière de recrutement et d'affectation d'enseignants là où fut révélé un besoin réel, le cas des hydrocarbures et des sciences agronomiques (tous deux pôles d'excellence) en témoignent largement.

✓ *Heures de vacation* : outre du nouveau canevas, type pièce comptable, établis à l'aube de l'année universitaire en cours 2015/2016, une fiche signalétique par enseignant devait être dépêchée au rectorat par l'ensemble des facultés et instituts (en référence au courrier du 11/11/2015) dont la majorité ne l'ont pas encore fait (exception des Facultés de Médecine, des Sciences Humaines et Sociales, des Lettres et des Langues et du département d'électronique). Il s'agit d'une procédure permettant le suivi et l'application stricte du volume horaire statutaire que doit accomplir chaque enseignant avant l'octroi d'heures supplémentaires (obligation pour chaque enseignant d'honorer ses 9 heures hebdomadaire).

✓ L'université Kasdi Merbah Ouargla compte la promotion de 5 enseignants au grade de professeur des universités lors de la tenue de la dernière session de la CUN, ce qui ramène cette catégorie à 72 professeurs sur un total de 1086 enseignants. Dans ce sens M. le Recteur a insisté sur l'état de certains départements au demeurant des collègues enseignants sont restés en latence. Ils sont respectivement les départements de *Génie Civil et Hydraulique, d'Electronique et des Télécommunications* ainsi que celui *d'Informatique et des Technologies de l'Information*.

4/- Formation résidentielle et recherche scientifique.

Vice-recteur chargé de la coopération et des relations extérieures dont l'intervention a touché à de nombreux points :

✓ *Formation résidentielle pour étudiants 2016/2017* : trois filières sont concernées par le concours qui aura lieu le 17/02/2016 au siège de la CRU Est, informatique, mathématiques et anglais. Il a été recommandé aux départements respectifs de porter appui et soutien aux candidats.

✓ *Offres de bourses* : nombreuses offres nous parviennent mais pas de retour. Les présents ont été instruits à procéder par large diffusion de l'information auprès de toutes la communauté universitaire, notamment les étudiants.

✓ *Stages courte durée et congés scientifiques* : C'est l'heure des bilans. L'université n'a ménagé le moindre effort pour faire en profiter les enseignants de cette opportunité, cependant l'impact attendu est peu probant au regard de la production scientifique demeurant mitigée. A cet effet, les facultés et instituts doivent établir un point de situation concis et ponctuel pour tout bénéficiaire (PROFAS et PNE).

✓ *Production scientifique* : Une synthèse globale à travers des indicateurs biométriques, situant notre établissement, à la date du 31/12/2015 a donné lieu à 493 publications parues dans des revues de renommée (citées dans la base SCOPUS), alors que pour la seule année 2015 on compte 102 articles et 12717 citations.

Divers.

✓ *Plan d'action* : Chaque faculté et institut doivent s'aligner à la stratégie globale de l'université, il s'avère plus qu'indispensable voire même primordial d'avoir son propre plan de développement, son plan de formation et son tableau de bord de suivi et de gestion des ressources humaines.

✓ *Montage et pilotage d'accords programmes*, l'épanouissement de notre établissement, son ouverture sur l'international passe inévitablement par un partenariat fécond et durable. Dans ce sens que les collègues Mmes Hadj Saïd Samia (CMEP) et Salhi Nesrine (Accord programme avec l'Italie) sont féliciter pour leurs engagements dans pareilles actions. Ce sont deux exemples à méditer.

✓ *Ferme expérimentale* de la faculté des Sciences de la Nature et de la Vie sera équipée de nouveaux abris serres venant renforcer les moyens et équipements déployés. C'est ainsi que furent interpellés tous les responsables de la faculté en question (doyenne et chefs de départements) où toutes les expérimentations doivent être menées sur ce laboratoire « in-vivo » afin de le rentabiliser davantage.

En remerciant l'ensemble des présents et en les exhortant à multiplier davantage d'efforts, la séance fut levée le même jour de la même date à 11H 00'.

مجلس الجامعة
إمضاء: أحمد بو طرفاية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
الجامعة الوطنية للعلوم والتقنية
جامعة ورقلة